



Votre logo



**AVIS UNIVERSEL
POUR LES COMPÉTITIONS
PATINAGE SYNCHRONISÉ**

Document de référence seulement

Détail de sanction – COMPETITION PATINAGE SYNCHRONISÉ

Nom du Club Hôte

ANNONCE LA TENUE DE **Nom de la compétition**

Dates : **«Date de début de l'événement»** au **«Date de fin de l'événement»**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada. Pour cette compétition de patinage synchronisé, les 18 régions du Québec sont invitées.

1. Section invitée
2. Section invitée
3. Section invitée
4. Section invitée
5. Section invitée
6. Section invitée

Président(e) comité organisateur : **«Nom du responsable de la compétition»**

Téléphone : **«No de téléphone»** Courriel : **«Courriel»**

Représentant(e) technique : **«Nom Représentant Technique»**

Spécialiste de données en chef : **«Nom Spécialiste de Données en Chef»**

Spécialiste de données informatiques : **«Nom Spécialiste de Données Informatiques»**

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : Émis par Patinage Québec

NOM DE L'HÔTE : **Nom du Club ou région Hôte**
SITE INTERNET : **www.site.du Club ou de la région hôte**
COURRIEL : info_cpaourégion@courriel.qc.ca
TÉLÉPHONE : **No de téléphone pour information**

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

«Nom Aréna et/ou Glace Principale »

«123, rue Adresse complète»

«Ville (Qc) Code Postal

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de : 85' X 185 ' ; 85' X 200' (STANDARD LNH), 100' X 200' (Olympique) ;
ou Spécifiez

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Aucune restriction

6. Inscriptions

Postale : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque équipe désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard le **date limite sélectionnée** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable

Nom du Club

Adresse postal de paiement

Ville (Qc) code postal

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de «Nom pour le compte bancaire » et datés **au plus tard le** **date limite sélectionnée**.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Ou

Internet : Lien Internet pour inscription en ligne

Date limite : date limite

7. **Mode(s) de paiement** : Sélectionnez vos types de paiement acceptés

- ✓ «Carte de Crédit»;
- ✓ «Paypal»;
- ✓ «Chèque ou mandat poste».

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de «Nom pour le compte bancaire » et datés **au plus tard le** date limite sélectionnée. À l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
Adresse postal de paiement
Ville (Qc) code postal

Aucun chèque postdaté après le «DateMax» ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de «Sélectionnez les frais applicable pour NSF» seront appliqués sur les chèques sans provision.

Frais administratifs de « Sélectionnez montant ou pourcentage » seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. **Frais d'inscription**

\$\$ par équipe (patine 2 fois)

\$\$ par équipe (patine 1 fois)

\$\$ par équipe (patine 1 fois) en Norme de performance

\$\$ par athlète

9. **Système de notation**

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (Pré-Juvenile et plus)
- **Le système de « Norme de Performance avec classement ».** Catégorie Élémentaire
- Le système de «Norme de performance». Catégorie Débutant I et II

Si les équipes patinent 2 fois :

Le jugement des catégories ayant seulement un programme libre est comme suit :

- Chaque équipe exécute son programme libre deux fois, devant deux jurys de juges différents. Les résultats finaux tiendront compte des résultats combinés des deux performances et seront établis à l'aide de coefficients, comme suit :
- Pour la première partie de l'épreuve, la note totale du programme libre sera multipliée par un coefficient de 0,5. Pour la seconde partie de l'épreuve, la note totale du programme libre sera multipliée par un coefficient de 1,0.
- Le tirage au sort pour le second programme libre sera déterminé selon le classement, en fonction des résultats du premier programme, de la même façon que pour une épreuve comportant un programme court et un programme libre.
- La deuxième note (composantes du programme) servira à départager les égalités dans les deux programmes libres.

10. Musique

Chaque équipe devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

11. Accréditation des participants

La gérante de l'équipe doit procéder à l'inscription de son équipe aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

Feuille de contenu de programme par courriel : [Lien Internet ou courriel](#)

Date limite : [date limite](#)

12. Accréditation des entraîneurs

Le règlement général 2403 (Politiques et procédures de Patinage Canada) s'applique.

Les entraîneurs doivent avoir la certification minimale du PNCE comme entraîneurs primaires de Patinage STAR (niveau 1) et respecter les normes d'accréditation suivantes:

ENTRÉE GRATUITE

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET

- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
- Documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membre en 2017-2018
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins
 - Preuve que le BackCheck est à jour

NOUVEAUX ENTRAÎNEURS

Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères d'accréditation ou de subvention ci-dessus disposeront de trois ans pour obtenir leur certification d'entraîneurs primaires de Patinage STAR, et ce à partir de la date à laquelle ils s'inscriront comme entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada.

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité VALIDE avec photo. **Ils doivent la porter au cou en tout temps.**

13. Frais d'admission

12 ans et Plus : \$

Chaperon : \$

6 à 11 ans : \$

Ou Gratuit pour tous

5 ans et moins : \$

Les équipes ou Les équipes et leur Chaperon (s) auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

14. Gérants d'équipe et accompagnateurs

Les gérants d'équipe et les accompagnateurs doivent être des membres actuellement inscrits à Patinage Canada, conformément à la politique sur l'accréditation.

Si le gérant d'équipe ou le chaperon est également entraîneur, il doit satisfaire à toutes les exigences d'un entraîneur professionnel pour les épreuves auxquelles son équipe participe, en plus d'avoir la certification du PNCE de niveau approuvé, un certificat de secourisme valide et être un entraîneur membre de l'association.

L'accréditation est accordée à deux entraîneurs, un gérant d'équipe et deux accompagnateurs, soit un total de cinq personnes par équipe. Les noms et les numéros de Patinage Canada des personnes accréditées DOIVENT figurer sur la page d'inscription sous Personnel participant.

L'entraîneur principal et un remplaçant (un patineur) se tiennent à l'entrée de la patinoire tandis que le gérant d'équipe et d'autres remplaçants se tiennent à la sortie de la patinoire. Les accompagnateurs sont autorisés à rester dans les vestiaires SEULEMENT; il leur est interdit d'aller au niveau de la glace durant les séances d'entraînement et la compétition (y compris dans le lieu réservé aux étreintes et aux larmes).

15. Prix

15.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premières équipes de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 équipes à une épreuve, ces équipes recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule équipe, l'équipe **recevra ou ne recevra pas de** médailles.

16.2 Volet Norme de Performance

Les équipes recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premières équipes et toutes les équipes recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

16. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis **ou** Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Spécification :

17. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera **Disponible sur le site Internet ou Transmis au club ou Transmis aux entraîneurs ou Transmis aux participants** après la date limite des inscriptions.

18. Formation des groupes

Les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

19. Vidéo

Vidéo disponible sur place ou Non Disponible.

20. Photos

Photos disponibles sur place ou Non Disponibles.

21. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place ou Il n'y a pas de Casse-croûte.

22. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

1. Nom de l'hôtel

Adresse

Ville (Qc) Code Postal

No téléphone

Courriel :

Code pour rabais :

2. Nom de l'hôtel
Adresse
Ville (Qc) Code Postal

No téléphone
Courriel :
Code pour rabais :

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Il peut y avoir un maximum de quatre (4) substituts par équipe.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les exigences techniques en patinage synchronisé de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

CATÉGORIES

- **SENIOR**

Les équipes Senior comprennent 16 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Court : Max. 2 min. 50 sec. et

Prog. Libre : 4 min. 30 sec. (+ / – 10 sec.)

- **OUVERTE - PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 4 min. (+ ou – 10 sec.)

- **JUNIOR**

Les équipes Junior comprennent 16 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 13 ans, mais de moins de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Court : Max. 2 min. 50 sec. et

Prog. Libre : 4 min. (+ / – 10 sec.)

- **INTERMÉDIAIRE - PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 13 ans, mais ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 4 min. (+ / – 10 sec.)

- **NOVICE - PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition, mais de moins de 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+ / – 10 sec.).

- **PRÉ-NOVICE – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition mais ne doivent pas être âgé(e)s de 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.

- **JUVÉNILE – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition ET au moins 75% des patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 13 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.

- **PRÉ-JUVÉNILE – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec. à confirmer

- **ÉLÉMENTAIRE – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s de moins 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 2 min. 40 sec.

- **DÉBUTANT II – PATINE 1 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition ET au moins 75% des patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 2 min. 40 sec.

- **DÉBUTANT I – PATINE 1 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

AGE : Au moins 75 % des patineurs doivent être âgé(e)s de moins de 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 2 min.10 sec.

- **ADULTE PSY I – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 18 ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 3 min. 40 sec.

- **ADULTE PSY II – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition, ET au moins 75 % des patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 25 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.

- **ADULTE PSY III – PATINE 1 OU 2 FOIS**

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.

ÂGE : Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition ET au moins 75 % des patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 35 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : Max. 2 min. 40 sec.